

08.17.2023

English

© 2023

by S&S® Cycle, Inc.

All rights reserved.

Printed in the U.S.A.

S&S® Cycle, Inc.

14025 Cty Hwy G
Viola, Wisconsin 54664

Phone: 608-627-1497

Technical Service Email: sstech@sscycle.com

Website: www.sscycle.com



Installation Instructions: S&S Tapered Cone Slip-on Mufflers for 2019-'24 Royal Enfield® 650 Twins—50-state (part number 550-0855A)

DISCLAIMER:

Many S&S parts are designed for high performance, closed course, racing applications and are intended for the very experienced rider only. The installation of S&S parts may void or adversely affect your factory warranty. In addition such installation and use may violate certain federal, state, and local laws, rules and ordinances as well as other laws when used on motor vehicles used on public highways. Always check federal, state, and local laws before modifying your motorcycle. It is the sole and exclusive responsibility of the user to determine the suitability of the product for his or her use, and the user shall assume all legal, personal injury risk and liability and all other obligations, duties, and risks associated therewith.

The name Royal Enfield® is used in reference only. S&S Cycle is not associated with Royal Enfield and we in no way are implying that any of S&S Cycle's products are original equipment parts.

Exempt from emissions tampering regulations under CARB EO# K-010-29 for all 2019-2024 Royal Enfield® 650 Twin Models

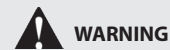
SAFE INSTALLATION AND OPERATION RULES:

Before installing your new S&S part, it is your responsibility to read and follow the installation and maintenance procedures in these instructions and follow the basic rules below for your personal safety.

- Gasoline is extremely flammable and explosive under certain conditions and toxic when breathed. Do not smoke. Perform installation in a well ventilated area away from open flames or sparks.
- If motorcycle has been running, wait until engine and exhaust pipes have cooled down to avoid getting burned before performing any installation steps.
- Before performing any installation steps, disconnect battery to eliminate potential sparks and inadvertent engagement of starter while working on electrical components.
- Read instructions thoroughly and carefully so all procedures are completely understood before performing any installation steps. Contact S&S with any questions you may have if any steps are unclear or any abnormalities occur during installation or operation of motorcycle with an S&S part on it.
- Consult an appropriate service manual for your motorcycle for correct disassembly and reassembly procedures for any parts that need to be removed to facilitate installation.
- Use good judgment when performing installation and operating motorcycle. Good judgment begins with a clear head. Don't let alcohol, drugs or fatigue impair your judgment. Start installation when you are fresh.
- Be sure all federal, state and local laws are obeyed with the installation.
- For optimum performance and safety and to minimize potential damage to carb or other components, use all mounting hardware that is provided and follow all installation instructions.
- Motorcycle exhaust fumes are toxic and poisonous and must not be breathed. Run motorcycle in a well ventilated area where fumes can dissipate.

IMPORTANT NOTICE:

Statements in this instruction sheet preceded by the following words are of special significance.



WARNING

Means there is the possibility of injury to yourself or others.



CAUTION

Means there is the possibility of damage to the part or motorcycle.

NOTE

Other information of particular importance has been placed in italic type.

S&S recommends you take special notice of these items.

WARRANTY:

All S&S parts are guaranteed to the original purchaser to be free of manufacturing defects in materials and workmanship for a period of twelve (12) months from the date of purchase. Merchandise that fails to conform to these conditions will be repaired or replaced at S&S's option if the parts are returned to us by the purchaser within the 12 month warranty period or within 10 days thereafter. Some parts may additionally be covered under a provided emissions defects warranty.

In the event warranty service is required, the original purchaser must call or write S&S immediately with the problem. Some problems can be rectified by a telephone call and need no further course of action.

A part that is suspect of being defective must not be replaced by a Dealer without prior authorization from S&S. If it is deemed necessary for S&S to make an evaluation to determine whether the part was defective, a return authorization number must be obtained from S&S. The parts must be packaged properly so as to not cause further damage and be returned prepaid to S&S with a copy of the original invoice of purchase and a detailed letter outlining the nature of the problem, how the part was used and the circumstances at the time of failure. If after an evaluation has been made by S&S and the part was found to be defective, repair, replacement or refund will be granted.

ADDITIONAL WARRANTY PROVISIONS:

- (1) S&S shall have no obligation in the event an S&S part is modified by any other person or organization.
- (2) S&S shall have no obligation if an S&S part becomes defective in whole or in part as a result of improper installation, improper maintenance, improper use, abnormal operation, or any other misuse or mistreatment of the S&S part.
- (3) S&S shall not be liable for any consequential or incidental damages resulting from the failure of an S&S part, the breach of any warranties, the failure to deliver, delay in delivery, delivery in non-conforming condition, or for any other breach of contract or duty between S&S and a customer.

Stock Muffler Removal:

1. Remove screw from muffler inlet heat shield and slide heat shield forward to remove. **See Picture 1.**
2. Loosen clamp securing muffler to header.
3. Loosen and remove bolt and nut from muffler mount bracket. Put aside for re-use.
4. Remove Muffler from head pipe.
5. Remove mounting bracket from stock muffler, pay attention to orientation. **See Picture 2.** Put aside for re-use.
6. Repeat procedure for opposite side muffler.

New Muffler Installation:

7. Loosely install stock muffler bracket to muffler.
8. Slide new exhaust gasket onto end of header. *(Requires new Royal Enfield® exhaust gaskets (2). Sold separately)*
9. Install muffler onto header, using original equipment clamp.
10. Install hardware through muffler mount bracket and frame mount.
11. Align muffler, tighten frame mount hardware to 18 lb/ft (25 Nm). Tighten bracket to muffler hardware to 100-110 lb/in (11.2-12.4 Nm). Tighten muffler clamp to 20-25 lb/ft (28-35 Nm).
12. Repeat procedure for opposite side muffler.
13. Thoroughly clean the mufflers with a non-abrasive cleaner before starting the engine.
14. After the first ride allow the bike to cool down and re-check fastener torque.



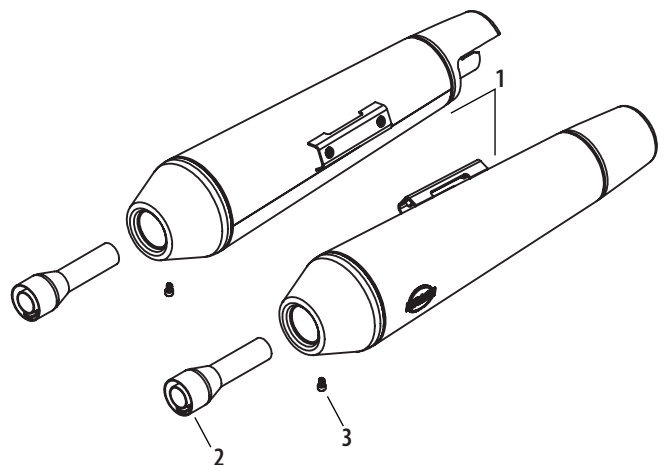
Picture 1



Picture 2

Replacement Parts

- | | |
|---|------------------|
| 1. Muffler, Right | 551-1043A |
| Left..... | 551-1044A |
| 2. dB reducer..... | 551-0698 |
| 3. Screw..... | 500-0842 |
| 4. Requires Royal Enfield® exhaust gaskets (2). Sold separately | 576065/C |



EMISSIONS DEFECTS WARRANTY

The following is an explanation of the emission defects warranty on your new catalyst exhaust system or component. New aftermarket catalyst equipped exhaust components or systems must be designed, built, and equipped to meet stringent emissions standards. S&S must warrant the aftermarket catalyst equipped exhaust components or systems to meet these applicable requirements for the period of time listed below, provided there has been no abuse, neglect, or improper modification of your engine.

EMISSIONS DEFECTS WARRANTY COVERAGE

If this S&S aftermarket catalyst equipped exhaust is installed on a motorcycle within four years of the date that the motorcycle was first acquired by an ultimate purchaser, the emission defects warranty period is five (5) years or 30,000 kilometers (18,641 miles), whichever first occurs.

If this S&S aftermarket catalyst equipped exhaust is installed on a motorcycle more than four years after the date that the motorcycle was first acquired by an ultimate purchaser, the emissions defects warranty period is three (3) years or 15,000 kilometers (9,321 miles), whichever first occurs.

If an emission critical part on your exhaust has been deemed by S&S to be defective, or have damaged an original part of the motorcycle, the part will be repaired or replaced by S&S. This is your EMISSIONS DEFECTS WARRANTY.

WHAT IS COVERED BY THIS EMISSION DEFECTS WARRANTY

The Emission Defects Warranty covers the following "warranted parts" only:

- Original equipment of the exhaust system or component purchased (void if tampered with or not in the original equipment configuration)
- If used on the above: clamps, tubing, sealing gaskets, and mounting hardware.

WHAT IS NOT COVERED BY THIS EMISSION DEFECTS WARRANTY

The following items are not covered by the S&S Cycle, Inc. Emission Defects Warranty:

- Malfunctions in any "warranted parts" caused by any of the following: abuse, misuse, unapproved modification or alteration, tampering, disconnection, or improper maintenance.
- Malfunctions when used with an engine that has been rendered emission non-compliant.
- Discoloration or other cosmetic defects.
- Repairs improperly performed or replacements improperly installed.
- Use in competitive racing or related events.
- Damage resulting from accident, acts of nature, or other events beyond the control of S&S.
- Repairs and services performed by anyone other than an authorized S&S dealer (except in the case of emergency as defined above).
- Loss of time, inconvenience, loss of use of the engine and donor vehicle, towing of the vehicle, or commercial loss and/or consequential damages.

OWNER'S WARRANTY RESPONSIBILITIES

You are responsible for ensuring instructions on the included warranty card are followed and the requested information is returned to S&S. Failure to provide this information could result in a delay of warranty coverage. S&S recommends that you retain all receipts covering purchase and installation of your catalyst equipped exhaust component.

You are responsible for presenting your motorcycle to an S&S dealer as soon as a problem exists. The warranty repairs should be completed in a reasonable amount of time, not to exceed 30 days.

You should be aware that S&S may deny your warranty coverage if a part has failed due to abuse, neglect, or unapproved modifications to the exhaust or engine.

If you have any questions regarding your warranty rights and responsibilities, you should contact S&S Cycle, Inc., 14025 Cty Hwy G, Viola, WI 54664 or the California Air Resources Board, P.O. Box 8001, 9528 Telstar Avenue, El Monte CA, 91734-8001

ADDITIONAL WARRANTY TERMS

The warranty period begins on the date the exhaust is delivered to the ultimate purchaser, or on the date it is first installed.

S&S recommends that you go only to an authorized S&S dealer for repairs under this warranty. He/she has factory-trained mechanics and genuine S&S parts. However, in the case of an "emergency" (as define below), you could have repairs performed at any available service establishment or by the owner. An authorized S&S dealer not being reasonably available, or a part not being available within a reasonable time period (not to exceed 30 days from the time the motorcycle is initially presented to an S&S dealer for repair) constitutes an emergency. S&S will reimburse the owner for such repairs, including diagnosis, only if it is established that the repairs are covered under this emission warranty. S&S's parts reimbursement, however, will not exceed our suggested retail price for all warranted parts replaced and our labor reimbursement will be limited to our recommended time allowances for emission system repairs at the geographically appropriate hourly labor rate. To obtain reimbursement from S&S for such emergency repairs, you must keep all failed parts and original receipts, so you can present them to an authorized S&S dealer for his inspection. S&S recommends that you bring your vehicle to an authorized dealer for inspection to ensure that the emergency repairs were done properly.

The use of non-S&S replacement or approved aftermarket parts does not invalidate the existing warranty, if any, on this or other S&S components unless the non-S&S parts cause damage to warranted parts or result in the creation of an emission non-compliant vehicle. However, S&S ASSUMES NO LIABILITY UNDER THIS WARRANTY WITH RESPECT TO ANY PARTS WHICH ARE NOT GENUINE S&S PARTS, unless genuine S&S parts cause damage to non-genuine S&S parts.

08.17.2023

Français

© 2023

par S&S® Cycle, Inc.

Tous droits réservés.

Imprimé aux U.S.A.

S&S® Cycle, Inc.

14025 Cty Hwy G
Viola, Wisconsin 54664

Phone: 608-627-1497

Technical Service Email: sstech@sscycle.com

Website: www.sscycle.com



Instructions d'installation : silencieux d'échappement coniques S&S pour for 2019-'24 Royal Enfield® 650 Twins—50-Etat (numéro de pièce 550-0855A)

CLAUSE DE NON RESPONSABILITÉ :

De nombreuses pièces détachées de S&S sont conçues pour des courses de moto à haut niveau, en circuits fermés, et s'adressent uniquement à des conducteurs expérimentés. Le montage de ces pièces détachées est susceptible d'annuler ou d'avoir une incidence défavorable sur la garantie d'origine. Avant d'effectuer toute modification de votre véhicule, assurez-vous au préalable de ne pas enfreindre la législation concernant les véhicules à moteur utilisés sur la voie publique. Il relève de la seule responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'aptitude du produit pour son utilisation prévue, celui-ci devant assumer tous les risques et responsabilités juridiques en cas de blessure corporelle ainsi que tous autres devoirs, risques et obligations afférents.

Le nom Royal Enfield® est uniquement utilisé comme référence. S&S Cycle n'est pas associé à Royal Enfield et nous ne suggérons en aucune façon que l'un des produits de S&S Cycle est une pièce d'équipement originale.

Exempt from emissions tampering regulations under CARB EO# K-010-29 for all 2019-2024 Royal Enfield® 650 Twin Models

INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET D'UTILISATION :

Avant de monter votre nouveau kit S&S consultez au préalable les instructions de montage et de maintenance contenues dans ce guide d'installation, ainsi que les quelques règles de sécurité décrites ci-après pour votre sécurité personnelle.

- L'essence est un liquide extrêmement inflammable et explosif dans certaines conditions et toxique lorsqu'elle est inhalée. Ne fumez pas. Effectuez l'installation dans une zone bien ventilée, loin de flammes nues ou des étincelles.
- Avant de commencer le montage, et si vous venez d'utiliser votre moto, attendez le complet refroidissement du moteur et des tuyaux d'échappement afin d'éviter toute brûlure.
- Coupez la batterie pour éviter d'éventuelles étincelles ou l'engagement par inadvertance du démarreur avant de commencer le montage des composants électriques.
- Veuillez lire attentivement les instructions de montage pour une parfaite compréhension de ses différentes étapes. N'hésitez pas à contacter S&S pour toute question relative au montage ou pour tout problème rencontré pendant l'installation ou fonctionnement avec des pièces détachées S&S.
- Consultez le manuel d'entretien de votre moto pour toute opération de démontage et remontage des pièces d'origine pour faciliter le montage.
- Ayez l'esprit clair pendant le montage et la mise en route de votre moto. Ne laissez pas l'alcool, drogues ou fatigue altérer votre jugement.
- Assurez-vous de respecter la législation en vigueur pendant le montage.
- Pour des résultats et une sécurité optimale et pour minimiser tout risque d'endommager les composants, utilisez le matériel de montage fourni et suivez attentivement les instructions de montage.
- Le gaz d'échappement des motos sont toxiques et ne doivent pas être inhalés. Faites tourner le moteur dans un endroit suffisamment ventilé permettant aux émanations toxiques de se dissiper facilement.

AVIS IMPORTANT :

Chaque étape de ce guide d'installation est précédée des termes suivants, selon une nomenclature précise.



AVERTISSEMENT :

possibilité de se blesser ou de blesser des tiers.



ATTENTION :

possibilité d'endommager la pièce ou la moto.

REMARQUE :

Toutes autres renseignements sont qui figurent en italique

S&S vous recommande de prendre connaissance de cette terminologie.

GARANTIE :

S&S garantit ses pièces détachées à l'acheteur d'origine contre tout défaut de matériaux et de fabrication pour une période de 24 mois à compter de la date d'achat. Les pièces ne remplissant pas ces conditions seront réparées ou remplacées selon le choix de S&S, si celles-ci nous sont retournées pendant la période de garantie les 24 mois ou dans les 10 jours suivant celle-ci. Certaines pièces peuvent en outre être couvertes par un

garantie des défauts d'émissions. Pour bénéficier de cette garantie l'acheteur d'origine doit appeler ou écrire à S&S sans délai. Certains problèmes peuvent être résolus par un simple appel téléphonique.

Une pièce susceptible de présenter un défaut ne sera en aucun cas remplacée par un Concessionnaire sans l'autorisation préalable de S&S. Si S&S souhaite procéder à un contrôle pour déterminer si la pièce est défectueuse, un numéro d'autorisation de retour sera délivré par S&S. Les pièces doivent être emballées correctement pour éviter tout dommage supplémentaire et expédiées port payé chez S&S avec une copie de la facture d'origine et une lettre détaillée expliquant la nature du problème, la façon dont la pièce a été utilisée ainsi que les circonstances et la date de la panne. Si, la pièce est jugée défectueuse, S&S, procédera alors à sa réparation, remplacement ou remboursement.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES DE LA GARANTIE :

- (1) La responsabilité de S&S ne sera aucunement engagée dans le cas d'une modification d'une pièce S&S par une tierce personne ou organisation.
- (2) La responsabilité de S&S ne sera aucunement engagée si la pièce devient entièrement ou partiellement défectueuse suite à un montage, une maintenance ou une utilisation incorrectes, ou toute autre manipulation et utilisation incorrectes.
- (3) S&S n'est pas responsable des dommages consécutifs ou indirects résultant d'une défaillance d'une pièce de S&S, le non-respect des garanties, la non-livraison, retard de livraison, livraison dans des conditions non conformes, ou toute autre infraction au contrat ou devoir entre S&S et un client.

Retrait du silencieux d'échappement d'origine :

1. Enlevez la vis de l'entrée de l'écran thermique du silencieux et faites coulisser l'écran vers l'avant pour l'enlever. Voir l'image.
2. Desserrez collier de serrage attachant le silencieux au pot d'échappement.
3. Desserrez et enlevez le boulon et l'écrou du support du silencieux. Mettez-les de côté pour les réutiliser.
4. Enlevez le silencieux du tuyau d'échappement principal.
5. Enlevez le support du silencieux d'origine, faites attention à l'orientation. Consultez l'image. Placez-le de côté pour le réutiliser.
6. Répétez la procédure pour le silencieux du côté opposé.

Installation du nouveau silencieux d'échappement :

7. Installez le support de silencieux sur le silencieux, sans le serrer.
8. Faites coulisser le nouveau joint d'échappement sur l'extrémité du pot. Nécessite de nouveaux anneaux de tuyau d'échappement de Royal Enfield.
9. Installez le silencieux sur le pot, en utilisant l'attache originale.
10. Installez la pièce sur le support de silencieux et l'attache du cadre.
11. Alignez le silencieux, serrez l'attache de cadre de 25 N-m. Resserrez le support au silencieux de 25 N-m. Resserrez l'attache du silencieux de 28-35 N-m.
12. Recommencez la procédure pour le silencieux du côté opposé.
13. Nettoyez soigneusement les silencieux avec un nettoyant non abrasif avant de démarrer le moteur.
14. Après le premier parcours, laissez la moto refroidir et vérifiez le serrage de la fixation.



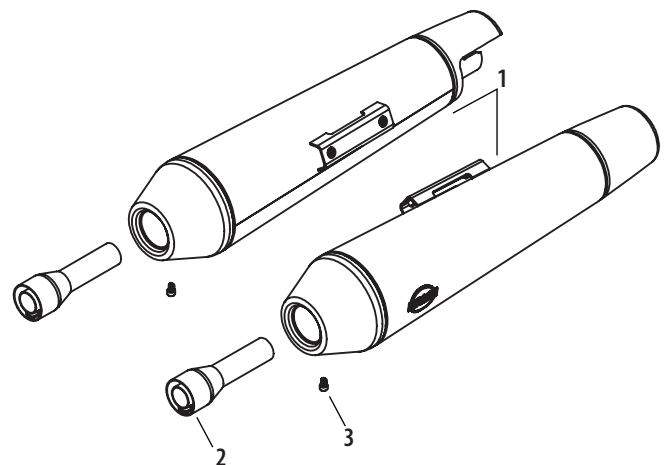
Picture 1



Picture 2

Pièces de rechange

- | | |
|--|-----------|
| 1. Silencieux, droite..... | 551-1043A |
| Gauche | 551-1044A |
| 2. Réducteur de dB..... | 551-0698 |
| 3. Vis..... | 500-0842 |
| 4. Bagues de tuyau d'échappement (2) | 576065/C |



GARANTIE CONTRE LES DEFAUTS D'EMISSIONS

La partie suivante explique la garantie de défauts d'émissions sur votre nouveau système ou pièce d'échappement catalytique. Les nouveaux systèmes ou pièces d'échappement de type catalytique du marché des pièces de rechange doivent être conçus, construits et équipés afin de respecter les critères d'émissions rigoureux. S&S doit garantir que les systèmes ou pièces du marché des pièces de rechange équipées de manière catalytique respectent ces exigences applicables pour la durée indiquée ci-dessous, sous réserve qu'il n'y ait pas eu de mauvaise utilisation, de négligence ni de modification incorrecte de votre moteur.

COUVERTURE DE GARANTIE CONTRE LES DEFAUTS D'EMISSIONS

Si ce pot d'échappement catalytique de rechange S&S est installé sur une moto au cours des quatre ans suivant la date où la moto a été achetée pour la première fois par le dernier acquéreur, la période de garantie contre les défauts d'émissions est de cinq (5) ans ou de 30 000 kilomètres, suivant l'éventualité survenant en premier. Si cet échappement catalytique de rechange S&S est installé sur une moto plus de quatre ans après la date à laquelle elle a été achetée pour la première fois par son dernier acquéreur, la période de garantie contre les défauts d'émissions est de trois (3) ans ou de 15 000 kilomètres, suivant l'éventualité survenant en premier. Si une pièce essentielle aux émissions sur votre échappement a été considérée comme défectueuse par S&S, ou si vous avez endommagé une pièce originale de la moto, la pièce sera réparée ou remplacée par S&S. Il s'agit de votre GARANTIE contre les DEFAUTS D'EMISSIONS.

CE QUE COUVRE LA GARANTIE CONTRE LES DEFAUTS D'EMISSIONS

La Garantie contre les défauts d'émissions couvre uniquement les "pièces garanties" suivantes :

- L'équipement original du système ou de la pièce d'échappement acheté (annulée si altéré ou ne figurant pas dans la configuration originale)
- Serre-joints, tuyaux, joints d'étanchéité et matériel de fixation.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR CETTE GARANTIE CONTRE LES DEFAUTS D'EMISSIONS

- Les éléments suivants ne sont pas couverts par la Garantie contre les défauts d'émissions de S&S Cycle Inc. :
- Disfonctionnements sur toute "pièce garantie" causés par l'une des raisons suivantes : mauvaise utilisation, détournement, modification ou altération non approuvée, transformation, déconnexion ou entretien incorrect.
- Disfonctionnements lors d'une utilisation avec un moteur ayant été transformé de manière non conforme aux réglementations sur les émissions.
- Décoloration ou autre défaut esthétique. • Réparations exécutées de manière incorrecte ou pièces de rechange mal installées.
- Utilisation lors de compétitions ou de manifestations en rapport.
- Dégâts résultant d'accidents, de phénomènes naturels ou d'autres événements dont S&S n'avait pas le contrôle.
- Réparations et entretiens réalisés par une personne autre qu'un concessionnaire S&S homologué (excepté dans le cas d'urgences définies ci-dessus).
- Perte de temps, désagrément, manque d'utilisation du moteur et du véhicule, mise en fourrière du véhicule, ou manque à gagner commercial et/ou dommages collatéraux..

RESPONSABILITES DU PROPRIETAIRE ENVERS LA GARANTIE

Vous avez la responsabilité de vous assurer que les instructions figurant sur la carte de garantie jointe sont respectées et que les informations demandées sont communiquées à S&S. Ne pas communiquer ces informations peut provoquer des délais pour l'application de la garantie. S&S recommande que vous conserviez tous les reçus concernant l'achat et l'installation de votre pot d'échappement catalytique.

Vous avez la responsabilité de présenter votre moto à un concessionnaire S&S dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie seront effectuées en un temps raisonnable, n'excédant pas 30 jours.

Vous devez savoir que S&S peut dénier votre garantie si une pièce ne fonctionne pas à cause d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de modifications non approuvées sur le pot d'échappement ou le moteur.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités concernant la garantie, vous pouvez contacter S&S Cycle Inc., 14025 Cty Hwy G, Viola, WI 54664 ou le California Air Resources Board, P.O. Box 8001, 9528 Telstar Avenue, El Monte CA, 91734-8001

CONDITIONS SUPPLEMENTAIRES DE GARANTIE

La période de garantie débute à la date où le pot d'échappement est livré au dernier acquéreur, ou à la date de sa première installation.

S&S recommande que vous alliez uniquement chez un concessionnaire S&S agréé pour les réparations dans le cadre de cette garantie. Il/Elle a des mécaniciens formés en usine et des pièces S&S authentiques. Toutefois, dans les cas d'"urgence" (comme définis ci-dessous), les réparations peuvent être effectuées dans tout garage disponible ou par le propriétaire. Un concessionnaire S&S agréé qui n'est pas disponible dans un délai raisonnable, ou une pièce qui n'est pas disponible sous un délai raisonnable (ne dépassant pas 30 jours à partir de la date où la moto est présentée pour réparations à un concessionnaire S&S) constituent des cas d'urgence. S&S remboursera le propriétaire pour de telles réparations, y compris leur diagnostic, uniquement s'il est établi que les réparations sont couvertes par cette garantie sur les émissions. Le remboursement des pièces par S&S ne dépassera toutefois pas notre prix de détail suggéré pour toutes les pièces garanties remplacées et notre remboursement des frais de main d'œuvre se limitera aux durées que nous recommandons pour les réparations de systèmes d'émissions, au tarif horaire géographiquement approprié. Afin d'obtenir un remboursement de la part de S&S pour de telles réparations d'urgence, vous devez conserver toutes les pièces en panne et les reçus originaux de manière à pouvoir les présenter à un concessionnaire S&S agréé, pour qu'il les consulte. S&S recommande que vous emmeniez votre véhicule à un concessionnaire agréé pour inspection pour être sûr que les réparations d'urgence ont été réalisées correctement.

L'utilisation de pièces de rechange homologuées non-S&S n'invalide pas la garantie existante, le cas échéant, sur cette pièce S&S ou autre, sauf si les pièces non-S&S provoquent des dégâts sur les pièces garanties ou résultent en la création d'un véhicule non conforme aux réglementations sur les émissions. Toutefois, S&S N'ENDOSSE AUCUNE RESPONSABILITE DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE EN CE QUI CONCERNE TOUTE PIECE N'ETANT PAS UNE PIECE S&S AUTHENTIQUE, sauf si une pièce authentique S&S provoque des dégâts à une pièce S&S non authentique.